

OBJET

**TRANSPORTS - Rapport
d'activités 2017 du
délégué Lastrad -
Transport des Personnes
à Mobilités Réduites.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
12/06/18

Date d'affichage :
02/07/18

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 70

Nombre de Conseillers
votant : 70

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS

Séance du 19 JUIN 2018 à 17h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Frédéric MAUDENS suppléant de Mme Guylaine BROUTIN

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Colette BLERIoT représenté(e) par M. Xavier BERTRAND, M. Jean-Michel BERTONNET représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Benoît LEGRAND représenté(e) par M. Denis LIESSE, Mme Patricia KUKULSKI représenté(e) par M. Jean-Marc BERTRAND, Mme Anne CARDON représenté(e) par M. Fabien BLONDEL, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. Gilles GILLET, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Philippe CAMELLE, Mme Mélanie MASSOT représenté(e) par Mme Djamila MALLIARD, Mme Carole BERLEMONT représenté(e) par M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Danielle LANCO

Absent(e)s :

M. Michel LANGLET, M. Damien NICOLAS, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Paul PREVOST

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Dans le but de renforcer la transparence et l'information des services de la collectivité, il est présenté au Conseil les rapports d'activités 2017 de l'année encourue de la société Lastrad, délégataire des transports de personnes à mobilité réduite jusqu'au 31 août 2017.

La Commission consultative des services publics locaux ayant été consultée.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de prendre acte du rapport annuel 2017 de Lastrad relatif aux transports des personnes à mobilité réduite, tel que joint au présent rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s : M. Christian PIERRET, M. Bernard DESTOMBES.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20180619-42959-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/18

Publication : 02/07/18

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

DSP – Transport de personnes à mobilité réduite



SOMMAIRE

- **Périmètre d'actions** **page 3 à 6**
- **La fréquentation 2017** **page 7**
- **La gamme tarifaire** **page 8**
- **Le personnel** **page 9**
- **Les véhicules** **page 9**
- **Les faits marquants** **page 10**
- **Le compte rendu financier** **page 11 à 12**
- **Tableaux** **page 13 à 16**

I / PÉRIMETRE D' ACTIONS

1) Cadre général DSP

- L'association LASTRAD s'est vu confiée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin, l'exploitation du Service Public de Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR), à compter du 1^{er} janvier 2011, et ce pour une durée de 6 ans, prolongée de 8 mois au 1^{er} janvier 2017.
- L'année 2017 représente donc le 7^{ème} exercice consacré à la DSP pour une durée de huit mois.

Sur cette période de huit mois, le nombre de transports a légèrement évolué représentant une augmentation de 0,4 %

- L'activité affectée à la DSP proprement dite, a représenté 53,49 % de l'activité générale.
- Par activité, il faut entendre le nombre de personnes transportées.
- Le périmètre d'intervention tel que défini dans le cadre de cette Délégation de Service Public couvre les 20 communes de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin et s'adresse donc aux habitants de la CASQ pour leurs déplacements à l'intérieur de l'agglomération.
- Pour 2017, nous enregistrons des utilisateurs dans 19 des 20 communes concernées. Les communes concentrant la fréquentation sont, dans l'ordre, Saint-Quentin (plus de 79%), Gauchy, Omissy et Harly.

2) Activités annexes

La Délégation de Service Public permet à LASTRAD dans le cadre des activités annexes, d'effectuer des missions en dehors du périmètre de la CASQ et pour d'autres motivations (sanitaire par exemple). Ces activités annexes concernent principalement la nature des transports suivants :

- A but thérapeutique, relevant d'organismes d'assurance maladie ;
- Dits « privés » permettant à ces personnes de maintenir une vie sociale normale, avec des déplacements Hors Communauté d'Agglomération ;
- Mis en place par d'autres collectivités territoriales ;
- De groupes, mis en place par des maisons de retraites, Esat, institutions spécialisées ou associations ou par le délégataire lui-même.

3) Admission au service

La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin, en sa qualité d'Autorité Organisatrice, est seule habilitée à fixer les conditions d'accès au service et se réserve le droit de modifier ces conditions d'accès.

Les bénéficiaires du service de transport des personnes à mobilité réduite peuvent être :
Les personnes qui, du fait de leur handicap, ne peuvent pas utiliser le réseau de transport public urbain de voyageurs de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin.

Et plus particulièrement,

- Les personnes titulaires d'une Carte d'invalidité (au moins 80 %) ou d'une Carte de Priorité (inférieur à 80%), délivrées par la Commission des Droits et de l'Autonomie, siégeant à la MDPH de Laon (Décret 2005-1714. Article L.241-3 et 3-1 du Code de l'action sociale et des familles);

- Les personnes en fauteuil roulant ;

- Les personnes souffrant d'un handicap temporaire suite à un accident ;
- Les personnes titulaires d'une carte étoile verte (cécité) ;
- Toute personne étant dans l'incapacité de se déplacer seule sur 500m ;
- Toute personne éprouvant de la difficulté à se tenir debout 20min, à monter des escaliers, à porter un objet.
- Toute personne subissant un handicap mental altérant, entre autres, la compréhension, la communication, la mémoire et le sens de l'orientation.
- Les personnes âgées dépendantes (degré d'autonomie GIR 1 à 4 selon la grille nationale d'évaluation de la dépendance).

Les personnes répondant aux critères ci-dessus, peuvent demander un dossier d'admission auprès de Lastrad.

4) Horaires d'ouverture

Service de réservation assuré par Lastrad

Le service de réservation est ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30 et le samedi de 7h 30 à 11h30.

Le service répond à toute question concernant le réseau : horaires, parcours, réservations...

En 2012, un service dédié, pour tous les renseignements administratifs, tarifications et questionnements autre que les transports, a été créé avec une ligne téléphonique propre n° 03 23 66 27 39 (aux horaires de bureau).

Un message d'accueil téléphonique a également été mis en place.

La réservation d'un déplacement non programmé en automatique doit être effectuée au plus tard la veille avant 17H00.

Plus de 85% des transports sont réservés une semaine à l'avance.

Toute annulation d'une course doit être effectuée, au plus tard la veille avant 17h.

Service de transport

Les transports sont assurés tous les jours de l'année de 6 h 30 à 00 h 30.

5) Contact

- ☞ Téléphone pour le service Transport au 03.23.67.13.44
Téléphone pour le service administratif au 03.23.66.27.39
- ☞ Fax au 03.23.67.52.37
- ☞ Mail à l'adresse : lastrad@wanadoo.fr
- ☞ Courrier à LASTRAD - 8 rue Crozat – 02100 Saint-Quentin
- ☞ En nos bureaux d'accueil

II / LA FRÉQUENTATION 2017

- Tous services confondus, Lastrad a transporté 38 309 personnes sur la période des huit mois en 2017.

- En 2017, les activités annexes ont représenté 17 817 transports (46,51% de l'activité totale).
- Les transports de la communauté d'agglomération ont représenté 20 492 transports (53,49% de l'activité totale).

- Au 31/08/2017, 2 419 usagers sont inscrits au fichier de LASTRAD.
Les résidents de la Communauté d'Agglomération sont au nombre de 1 994 inscrits, soit 82,43 % du total.

- Les éléments ci-après présentent les données suivantes :
 - 1 / Statistiques transports 2017 (tableau p.13)
 - 2 / Clients par commune de résidence (tableau p.14)
 - 3 / Clients par catégorie d'âge : plus de 63,69% des usagers du service dépassent les 65 ans (dont 75,74% de plus de 80 ans) (tableau p.15)
 - 22,31 % des utilisateurs sont en fauteuil roulant (tableau p.16)

III / LA GAMME TARIFAIRE 2017

1) Tarifs

DSP, tarif normal de journée (06h30 à 20h 00), du lundi au samedi inclus	2,20 €
DSP, tarif les dimanches, jours fériés et en semaine après 20 h	4,20 €
Hors Com. d'Agglo. en semaine	0.74€ /kms
Hors Com. d'Agglo. les Dimanches et jours fériés	0.95€ /kms

2) Conditions d'accès

Les usagers doivent remplir un dossier d'admission comportant un questionnaire rempli par le demandeur et un questionnaire médical rempli par le médecin traitant. Les dossiers de demande d'accès au service sont examinés par la « Commission d'accès TPMR » de l'Autorité Organisatrice sur la base de l'avis du Médecin de ladite commission.

3) Commissions d'accès TPMR

La commission émet un avis motivé sur l'admission du demandeur. L'admission sera prononcée par le Président de l'Autorité Organisatrice. La gestion de la commission est assurée par l'Autorité Organisatrice.

Composition de la commission d'accès TPMR :

- Un représentant de l'Autorité Organisatrice
- Le médecin de la commission
- Un représentant de Lastrad accompagné du responsable d'exploitation.

IV / LE PERSONNEL

- En moyenne, pour la période du 1/01/2017 au 31/08/2017, nous avons employé 22 employés à temps pleins se répartissant en :
 - * 2 régulateurs transports
 - * 17 Conducteurs/Accompagnateurs
 - * 1 employé administratif
 - * 1 mécanicien
 - * 1 responsable d'exploitation
- Les salariés sont régis, depuis le 1^{er} septembre 2012 par la Convention Collective Nationale des Transports de Voyageurs.

V / LES VÉHICULES

- Le parc automobile était constitué de 17 véhicules. Au 31/08/2017, l'âge moyen du parc est de trois ans. De nouveaux véhicules ont été livrés au mois d'aout 2017.
- L'ensemble des véhicules a effectué 588 213 kms sur l'année.
- La moyenne kilométrique, par transport, ressort à 10,05 kms, elle est stable par rapport aux années précédentes.

VI / LES FAITS MARQUANTS

- L'Assemblée Générale de LASTRAD, statuant sur les comptes de 2016, a eu lieu le 20 mai 2017 et a réuni environ cent cinquante adhérents en la salle des fêtes d'OMISSY.

VII / COMPTE RENDU FINANCIER

Vous trouverez ci-dessous, un condensé des comptes, selon les modalités fixées par la convention.

COMPTE RENDU FINANCIER

	2016	Au 31/08/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	982092	646358
Production vendue	531 081	351066
Subventions d'exploitation (DSP)	385199	257825
Reprises s/prov et transfert de charges	4920	
Autres produits	60892	37467
	1 012 752	
CHARGES D'EXPLOITATION		685334
Autres achats non stockés et charges externes	252433	157105
Impôts et taxes	26868	17042
Salaires et charges	733451	511187
RESULTAT D'EXPLOITATION	-306660	-38976
RESULTAT FINANCIER	+462	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	+277	
EXCEDENT OU DEFICIT	-29921	-38976

Le résultat partiel au 31/08/2017, ressort à -38976 Euros.

Explication du résultat partiel au 31/08/2017 :

Ce résultat est dû en partie à l'augmentation du poste salaires et charges, mais aussi suite au départ de huit salariés au 31/08/2017 ou il a fallu effectuer l'ensemble des soldes de tous comptes.



LASTRAD - L'Association de Transport Adapté - STATISTIQUES TRANSPORTS 2017

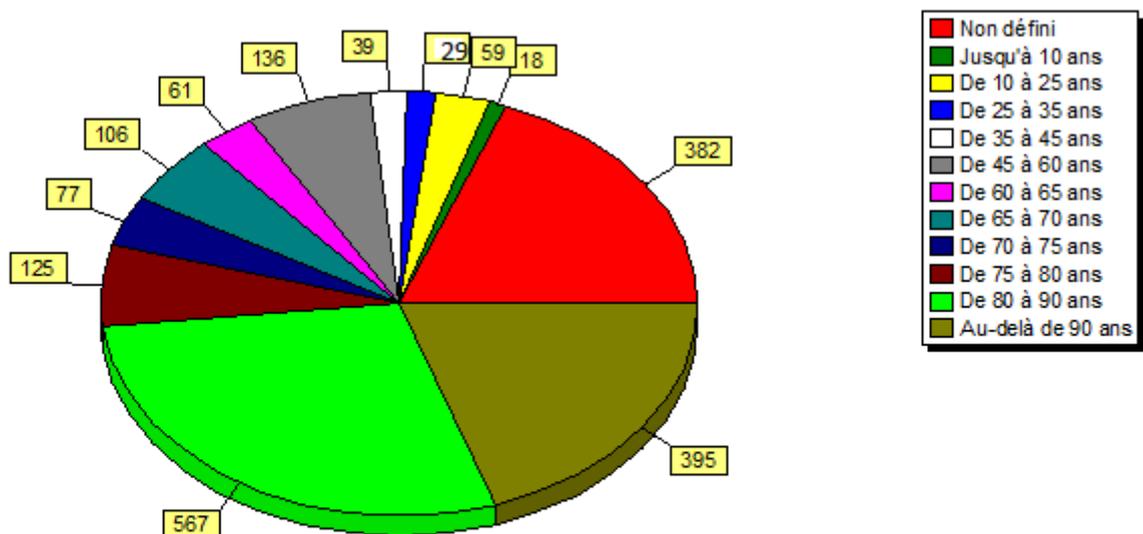
	01/2017	02/2017	03/2017	04/2017	05/2017	06/2017	07/2017	08/2017	09/2017	10/2017	11/2017	12/2017	TOTAUX
COM. D'AGGLO													
E.S.A.T	258	246	268	188	208	280	224	42					1 714
PARTICULIERS	2 571	2 482	2 539	2 395	2 373	2 684	2 065	1 749					18 778
TOTAL	2 829	2 648	2 807	2 583	2 581	2 964	2 289	1 791	0	0	0	0	20 492
% Variation n-1	2,28%	-1,56%	-4,23%	2,87%	-4,09%	0,68%	4,23%	6,54%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	0,40%
% Activité totale	52,63%	54,79%	50,29%	54,49%	51,89%	54,33%	55,16%	55,99%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	53,49%
2016	2 766	2 690	2 931	2 511	2 691	2 944	2 196	1 681					20 410

	01/2017	02/2017	03/2017	04/2017	05/2017	06/2017	07/2017	08/2017	09/2017	10/2017	11/2017	12/2017	TOTAUX
HORS COM. D'AGGL et AUTRES													
E.S.A.T	362	351	407	278	337	408	372	43					2 558
PARTICULIERS	370	302	419	273	267	275	223	145					2 274
SANITAIRES	1 290	1 135	1 433	1 114	1 243	1 397	989	963					9 564
SANITAIRES SOPHORA	56	42	58	50	60	45	26	24					361
C.C.V.O	14	8	10	14	6	16	10	7					85
INITIATIONS	92	50	60	72	74	74	32	12					466
ALZHEIMER (Com. et Hors Com.)	362	297	388	356	406	277	209	214					2 509
TOTAL	2 546	2 185	2 775	2 157	2 393	2 492	1 861	1 408	0	0	0	0	17 817
TOTAL GENERAL	5 375	4 833	5 582	4 740	4 974	5 456	4 150	3 199	0	0	0	0	38 309
% Variation n-1	3%	-4%	-1%	-1%	-2%	0%	1%	2%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	0%
TOTAL GENERAL 2016	5 202	5 035	5 653	4 798	5 060	5 482	4 095	3 132					38 457

Récapitulatif des clients par domicile 31/08/2017

Contescourt (02680)	1
Essigny-le-Petit (02100)	8
Fayet (02100)	9
Fieulaine (02110)	1
Fonsommes (02110)	1
Fontaine-Notre-Dame (02110)	6
Gauchy (02430)	164
Grugies (02680)	6
Harly (02100)	37
Homblières (02720)	23
Lesdins (02100)	3
Marcy (02720)	1
Mesnil-Saint-Laurent (02720)	2
Morcourt (02100)	4
Neuville-Saint-Amand (02100)	6
Omissy (02100)	15
Remaucourt (02100)	2
Rouvroy (02100)	9
Saint Quentin (02100)	1695
Ville	Nombre de client
Total	1994

Age	Nombre de client
Non défini *	382
Jusqu'à 10 ans	18
De 10 à 25 ans	59
De 25 à 35 ans	29
De 35 à 45 ans	39
De 45 à 60 ans	136
De 60 à 65 ans	61
De 65 à 70 ans	106
De 70 à 75 ans	77
De 75 à 80 ans	125
De 80 à 90 ans	567
Au-delà de 90 ans	395
Anciens clients	0
Total	1994



Récapitulatif des clients par statuts 31/08/2017

Statut	Nombre de client
FR ALLONGER	6
DI (Déficient intellectuel)	146
FR (Fauteuil roulant)	404
FE (Fauteuil Electrique)	52
FRT (Fauteuil roulant Tranférable)	14
MV (Malvoyant et Non-Voyant)	90
SV (Semi valide)	1072
ALZ (Alzheimer)	128
ALZF (Alzheimer en fauteuil)	35
PIETON SV FORD	47
Total	1994

